

QUAND FAIRE APPEL A L'EQUIPE D'APPUI COMPAS DOMICILE

QUI SOMMES NOUS ?

COMPAS* est une équipe pluridisciplinaire d'appui (médecin, infirmière, psychologue, assistante sociale et assistante administrative) dont le but est de favoriser et sécuriser le maintien à domicile des personnes en soins palliatifs. Pour ce faire, nous soutenons et conseillons les professionnels de santé et les intervenants du domicile. Nous accompagnons à domicile les personnes malades en soins palliatifs ainsi que leurs proches.

QUE SONT LES SOINS PALLIATIFS ?

Les soins palliatifs sont des soins actifs, évolutifs, délivrés dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale. L'objectif des soins palliatifs est de prévenir et de soulager les douleurs physiques et tout autre symptôme inconfortable, mais aussi de prendre en compte la souffrance psychologique, sociale et spirituelle pour une prise en charge pluridisciplinaire dans le respect de la personne.

Les soins palliatifs ne se limitent pas aux derniers jours de vie et des actions spécifiques peuvent être mises en place en amont afin d'améliorer la qualité de vie de la personne malade.

AUPRES DE QUELS PATIENTS INTERVENONS-NOUS ?

- Pour toute personne atteinte d'une maladie grave, évolutive et incurable :
 - Pathologie cancéreuse en situation palliative ;
 - Maladie neuro-dégénérative évoluée ;
 - Insuffisance fonctionnelle organique terminale (cardiaque, respiratoire, rénale, hépatique) ;
 - Polypathologie du sujet âgé évoluée et complexe.

NOS PRINCIPES

- *Equipe d'appui* :
 - COMPAS ne remplace pas les soignants et les intervenants habituels ;
 - Le médecin traitant continue à assurer le suivi de la personne malade ;
- *Interdisciplinarité* :
 - Coordination s'appuyant sur les compétences et les rôles propres de chaque intervenant ;
 - Favoriser le lien entre les différents professionnels de santé et leur travail en collaboration.

MODALITES D'INTERVENTION	COMMENT FAIRE APPEL A NOUS
<ul style="list-style-type: none"> • Accord de la personne malade ou de ses proches si cette dernière n'est pas en capacité de s'exprimer ; • Accord du médecin traitant ; • Secteur d'intervention : Nantes et agglomération ; • Au domicile privé exclusivement ; • Gratuité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Qui peut faire appel à nous ? La personne malade, son entourage et les professionnels intervenant auprès d'elle. • Quand ? Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 17h30. • Comment ? Par téléphone au 02-40-16-59-90 (répondeur en dehors des horaires d'ouverture)

NOS MISSIONS

- *Accompagnement de la personne malade et de ses proches :*
 - *Accompagnement médico-soignant :*
 - Evaluation de la situation clinique à domicile (douleur, dyspnée, autres symptômes) ;
 - Evaluation des besoins (alimentation, hydratation, soins d'hygiène, soins de confort).
 - *Accompagnement socio-familial :*
 - Evaluation des besoins en matériel médical et des besoins en aides humaines (garde malade, auxiliaire de vie) ;
 - Accompagnement dans les démarches sociales ;
 - Mise en place d'aides financières ;
 - Partenariat avec des associations de bénévoles.
 - *Accompagnement psychologique :*
 - Evaluation de la demande de soutien ;
 - Mise en place de soutiens psychologiques par des psychologues libéraux.
 - *Aide à la réflexion éthique :*
 - Directives anticipées, information sur le droit des malades, sédation ;
 - *Mission d'appui :*
 - *Conseil et soutien des professionnels de santé :*
 - Conseils pour le traitement antalgique et l'adaptation des thérapeutiques des autres symptômes (dyspnée, confusion) ;
 - Conseils sur les soins de confort (alimentation plaisir, soins de bouche, position de ¾, odeurs)
- L'équipe ne réalise ni acte ni prescription médicale.**
- *Mission de coordination :*
 - Favoriser la continuité des soins à travers le lien ville-hôpital ;
 - Partenariat avec le centre 15 et l'HAD.
 - *Mission d'orientation :*
 - Faciliter le maintien à domicile, tant que cela est possible ;
 - Orienter si besoin vers une structure adaptée : relais vers l'hôpital à domicile, hospitalisation de répit, organisation d'une hospitalisation directe dans le service référent ou un service partenaire en évitant le passage aux urgences.
 - *Mission de formation :*
 - Formation thématique à destination des professionnels libéraux.

EN PRATIQUE : COMMENT SE DEROULE UN ACCOMPAGNEMENT

- Visite à domicile par l'équipe en binôme,
- Rédaction d'un Plan Personnalisé de Soins adressé au médecin traitant et aux différents intervenants,
- Mise en place des aides adaptées,
- Suivi téléphonique régulier,
- Adaptation du projet d'accompagnement avec le médecin traitant et les professionnels du domicile en fonction de l'évolution clinique.

Contacts utiles	Références bibliographiques
COMPAS Domicile 02.40.16.59.90 Site hospitalier Laënnec - Bd Jacques Monod 44093 Nantes Cedex 1 www.compas-soinspalliatifs.fr	Fiche Pallia 10, Quand faire appel à une équipe de soins palliatifs : Outil d'aide à la décision en 10 questions, Version 1, juin 2010 Fiche Pallia 10 Géronto, Quand faire appel à une équipe de soins palliatifs : Outil d'aide à la décision en 10 questions, Version mai 2016 Fiche HAS, L'essentiel de la démarche palliative, Novembre 2016
UNITE DE SOINS PALLIATIFS 02.53.48.27.33 CHU Nantes – Site hospitalier Laënnec	